

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 3 novembre 2022

Hoche Avocats conseille IK Partners dans le cadre de son investissement au sein de Plus que PRO, la plateforme numérique française, aux côtés des co-fondateurs Gregory Regouby et Sacha Goepp

Fondée en 2014 en Alsace, Plus que PRO est une plateforme numérique Nationale qui permet aux artisans et aux petites et moyennes entreprises (PME) de consolider leur présence en ligne, de protéger et d'améliorer leur réputation et d'accélérer la croissance de leur chiffre d'affaires et de leur rentabilité, tout en assurant aux consommateurs finaux des avis infalsifiables et non modifiables grâce à la blockchain. Plus que PRO emploie 190 personnes et compte une base croissante d'abonnés constituée de plusieurs milliers d'entreprises en France (BTB et B2C), avec un accent particulier dans le bâtiment, ainsi que dans les services aux entreprises.

Avec le soutien d'IK Partners, Plus que PRO sera bien positionnée pour renforcer sa présence sur le marché des services numériques aux PME, et soutenir son plan de croissance. L'expérience d'IK Partners, à la fois du marché français et des sociétés proposant des services et technologies aux entreprises, permettra à Plus que PRO de déployer des solutions nouvelles et complémentaires, et de commercialiser sa solution d'avis clients auprès d'un plus grand nombre d'entreprises en France.

Plus que PRO mise sur ce partenariat avec IK Partners pour accélérer le déploiement de son réseau de franchisés, soutenir davantage la croissance de ses partenaires et continuer à investir en R&D pour compléter encore son offre de produits. Plus que PRO reste dirigée par Gregory Regouby, Sacha Goepp et leur équipe.

Cet investissement a été réalisé à partir de la structure Development Capital du fonds IK Small Cap III, qui a atteint son plafond de 1,2 milliard d'euros l'année dernière.

À propos de IK Partners : IK Partners est une société paneuropéenne de capital-investissement présente en France, dans la région DACH (Allemagne, Autriche et Suisse), les pays nordiques, au Benelux et au Royaume-Uni. Depuis 1989, les fonds conseillés par IK Partners ont levé plus de 14 milliards d'euros et investi dans plus de 160 entreprises européennes. IK Partners accompagne des entreprises dotées d'un fort potentiel de croissance afin de créer des champions internationaux en collaboration avec les investisseurs et les équipes de management. Pour de plus amples informations, visitez le site www.ikpartners.com.

* * *

Conseil de IK Partners : **Hoche Avocats** – corporate : Grine Lahreche (associé), Audrey Szultz (collaboratrice) et Marie Terlain (juriste) ; fiscal : Jérôme Mas (associé) ; financement : Ariane Berthoud (associée)

Conseil de Gregory Regouby et Sacha Goepp : **Simon Associés** – corporate : Jean-Charles Simon (associé), Arthur Anton (associé) et Lara Boursier (associée) ; financement : Christelle Salmon-Lataste (associée)

Conseil des prêteurs : **Cards Avocats** : Chucri Serhal (associé), Carole Geara (collaboratrice) et Othmane Mestari (collaborateur)

* * *

HOICHE

A V O C A T S

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre : 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com